

Demande déposée le 18/06/2025	
Date d'affichage de l'avis de dépôt :	
Par :	SCI TRISTANEVE
Représentée par :	Madame RUAULT Fabienne
Demeurant à :	9 Rue De La Rabinais 35870 LE MINIHIC SUR RANCE
Sur un terrain sis à :	4 Place De La Nuit Du 6 Août 1944 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	
Nature des Travaux :	Extension d'un commerce existant pour créer un bar

N° PC 022 209 25 00029

Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la demande de permis de construire présentée le 18/06/2025 par la SCI TRISTANEVE, représentée par Madame RUAULT Fabienne demeurant 9 Rue De La Rabinais, LE MINIHIC SUR RANCE (35870) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'extension d'un commerce existant pour créer un bar,
- sur un terrain situé 4 Place De La Nuit Du 6 Août 1944, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 73 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu la délibération n°CA-2024-059 du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération en date du 27 mai 2024 prescrivant la révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération ;

Vu la demande de pièce envoyée le 15/07/2025 ;

Vu l'avis Favorable de la DDTM22 - Sous-commission Accessibilité - PLAT'AU en date du 29/07/2025 ;

Vu l'avis Favorable avec prescriptions du Bureau d'Etudes - Dinan Agglomération en date du 05/08/2025 ;

Vu le courrier électronique en date du 07/08/2025 formulant l'annulation de la demande susvisée en cours d'instruction ;

ARRÊTE

Article unique : La présente demande de permis de construire est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le
Le Maire,

11 AOUT 2025

Le MAIRE
Eugène CARO



